

Ces / Ses / C'est / S'est : ne mélange plus

Salut chers amis ! Alors aujourd'hui, on va parler d'un sujet sur lequel vous êtes nombreux à m'interroger. Je veux revenir dessus, bien que j'aie déjà écrit un article de blog. Ça remonte à très longtemps, ça fait six ans. C'était le 30 octobre 2013. J'ai écrit un article de blog où j'expliquais les différences entre les homophones "ces, ses, c'est et s'est". On parlera aussi de "sais" et "sait". Ils sont fous, ces Français. Ils te mettent 6 mots qui s'entendent de la même manière, mais qui ont des sens complètement différents. Donc on va parler de tout ça aujourd'hui. Je te propose de faire deux catégories. On va déjà commencer par les deux mots "ces" et "ses" et ensuite, on verra la différence entre "c'est" et "s'est". Tu vas voir tout ça, c'est assez simple, en fait.

On commence par "ces" qui est un adjectif démonstratif. Un adjectif démonstratif, derrière ce nom un peu bizarre, on veut dire "montrer", on montre quelque chose, montrer du doigt. D'accord ? Donc, "ces", c'est le pluriel de "ce". Si je dis "ce livre", que je montre ce livre, et je veux utiliser le pluriel, je dis "ces livres". D'accord ? Donc, ça, c'est l'adjectif démonstratif "ces". Ces livres, je les montre du doigt. Ces lunettes, je les montre du doigt.

C'est toujours utile pour essayer de savoir comment écrire un mot, c'est utile d'essayer de le remplacer. Et "ces", l'adjectif démonstratif, si on peut remplacer – on voit qu'il fonctionne – si on peut le remplacer par "ceux-ci". Si je dis "ces livres", je peux dire "ceux-ci", ces livres-ci. Ces lunettes-ci. Donc, tu comprends que le "ces", c'est quelque chose qu'on montre et au pluriel. Ces livres, ces lunettes.

"Ses", c'est un adjectif possessif. Donc, on ne montre plus – tout à l'heure c'était "on montre – maintenant, on possède, on est le propriétaire de quelque chose. Ici, c'est le pluriel. Je te disais que "ces", c'était le pluriel de "ce". Eh bien, ici, "ses", c'est le pluriel de "son" ou de "sa". C'est son livre. Il en est le propriétaire. C'est sa tasse de café. Il en est propriétaire. Si on met ça au pluriel, on obtient "ses". Donc, si on dit ici – tout à l'heure, on montrait des livres et on disait "ces livres" et ça voulait dire "ces livres-là, ceux-là, on les montre". Si je dis "ses livres", eh bien, ça veut dire "les livres à cette personne, les livres qui appartiennent à cette personne, les siens, les livres qu'il possède". Si on dit "ses lunettes" ici, ça ne veut plus dire ces lunettes que je te montre, ça veut dire ses lunettes à lui ou ses lunettes à elle. Ça veut dire "les lunettes qui appartiennent à cette personne, les lunettes de quelqu'un".

Donc, tout à l'heure, le "ces", on pouvait le remplacer par "ceux-ci" ou "celles-là" ("ceux-ci, celles-ci, celles-là). Le "ses", on peut, lui, le remplacer par "les siens, les siennes". Ses livres, ce sont les siens. Donc, tu vois bien la différence entre "ces" (on montre) et "ses" (on possède). C'est assez simple à mon avis.

Passons maintenant à la différence entre "c'est" et "s'est". Là aussi, c'est assez simple. Tu verras. Le "c'est", c'est un pronom démonstratif, " C' " qui correspond à "ça, cela", mais comme il y a "est" après, eh bien, il faut pratiquer l'élision, on met l'apostrophe et on enlève le "A" mais " C' ", ça correspond à "ça, cela" suivi du verbe "être" conjugué à la troisième personne du singulier présent de l'indicatif "est", c'est. Donc, "c'est", on l'utilise pour montrer quelque chose, pour présenter quelque chose, pour présenter quelque chose. On peut le remplacer par "cela est". Donc, si je dis : "C'est un beau pays.", je montre ce pays. "Cela est un beau pays." "Ça, c'est un beau pays." Si je dis : "C'est mon ami..." – encore une fois, je présente quelqu'un – je dis que cette personne est mon ami. Cela est mon ami. Si je dis : "C'est la première fois que j'enregistre une vidéo", eh bien, je présente quelque chose. Donc, le "c'est", est utilisé pour présenter quelque chose et on peut le remplacer, pour être sûr à l'oreille, pour être sûr de l'orthographe, on peut le remplacer par "cela est" ou "ça est". Si tu arrives à ce que la phrase ait du sens en remplaçant par "cela est", (cela est un beau pays), si ça a toujours du sens, c'est que l'orthographe correcte, c'est "c'est".

Tu peux aussi avoir "s'est". Ici, le " S' ", c'est tout simplement un pronom personnel. Ce n'est plus, comme tout à l'heure, un pronom démonstratif pour montrer, c'est un pronom personnel et ces pronoms personnels, tu les retrouves souvent avec les verbes qu'on appelle pronominaux. Tu sais, ce sont tous les verbes avec "se" devant : se laver, se lever, se tromper. Quand tu as ce "se", ça veut dire que le verbe, l'action du verbe est faite soi-même. Le "se" ici devient "pour soi, sa personne". Et bien sûr, le "est", c'est toujours le verbe "être" conjugué à la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif. Donc, "s'est", ça montre soi-même, ça veut dire "soi-même".

Par exemple : il s'est lavé les mains. Il s'est lavé les mains lui-même. On n'est pas dans le cas "c'est" où on montre quelque chose, on ne montre pas, on ne présente pas quelque chose. On voit juste que c'est une action faite par lui. Il s'est lavé les mains, lui-même. Il s'est trompé, lui-même. Il s'est fait mal, lui-même.

Donc tu vois que tout à l'heure, on pouvait remplacer "c'est" par "cela est". Eh bien ici, on peut ajouter "lui-même". Si dans une phrase où tu as "s'est", tu ajoutes "lui-même" et cette phrase a du sens, eh bien là, tu peux être sûr que ça s'écrit bien avec un " S' ". Par exemple : il s'est lavé les mains lui-même. Il s'est fait mal lui-même. Il s'est trompé lui-même. Donc, en ajoutant "lui-même" à la fin, tu arrives à déterminer qu'on a affaire à "s'est".

Et enfin, on a, je te l'avais dit, "sais" et "sait" Ici, c'est tout simplement la conjugaison du verbe "savoir". Si c'est "sais", c'est qu'on conjugue le verbe "savoir" au présent de l'indicatif, à la 1ère et 2ème personne : je sais, tu sais (le verbe "savoir"). Et "sait", c'est tout simplement la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : il sait. Si tu n'es pas sûr, tu remplaces tout simplement par "savait". Si la phrase a du sens avec quand tu remplaces "sait" par "savait", c'est qu'il faut bien écrire "sais" (1ère et 2ème personne) ou "sait" (3ème personne). Mais ça je pense qu'avec "sais, sait", c'est encore plus simple.

J'espère vraiment que tu as bien compris maintenant :

que "ces", ça s'utilise pour montrer quelque chose ;

que "ses", ça s'utilise pour montrer que quelqu'un possède quelque chose ;

que "c'est", ça s'utilise pour présenter quelque chose ;

et que "s'est", ça montre qu'il y a une action faite par soi, pour soi.

Si ce n'est pas clair, regarde de nouveau la vidéo, écoute de nouveau les exemples, et écoute de nouveau les choses par lesquelles tu peux remplacer le mot "c'est" pour être sûr de ne pas te tromper d'orthographe. Si tu maîtrises cette vidéo, tu ne feras plus jamais l'erreur entre "ces, ses, c'est, s'est, sais et sait". Ce serait cool, non ?

Donc, si ça t'a aidé, laisse un petit j'aime, comme d'habitude. Ça me fait toujours plaisir et ça montre quel type de vidéos tu préfères. N'oublie pas de me dire en commentaire quels sont tes problèmes en français. On lit tout, on répond à tous les commentaires. Donc, on est là pour t'écouter et t'aider et créer des contenus qui te seront utiles. Et bien sûr, si tu ne l'as pas encore fait, rejoins les pas loin de 700 000 abonnés à la chaîne YouTube de Français Authentique et n'oublie pas d'activer les notifications.

Merci de ta confiance et on se retrouve très bientôt pour une nouvelle vidéo. Salut !